



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E57074

VALABLE JUSQU'AU 27/11/2026

ÉDITÉ LE

30/10/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 02/01/1992

Forme juridique : SARL

Capital : 7 622

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CHAMBERY B384832671 CHAMBERY B38483267

Siret : 384 832 671 00026

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés : 81 02170

Assurance Responsabilité Travaux :

MAAF 173032327 V 002

Assurance Responsabilité Civile :

MAAF 173032327 V 002

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2025

Raison sociale : COUTURIER ROBERT

286 RUE DES FONTANETTES
ZA DES FONTANETTES
73170 YENNE

Téléphone : 04 79 44 02 12

Fax :

Portable : 06 60 41 61 18

Site Internet : www.couturier-charpentemenuiserie-yenne.fr

E-mail : sarl.couturier.robert@orange.fr

Responsabilité légale :

COUTURIER PIERRE-ANTHONY GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MAJORITAIRE

Effectif moyen : 10

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2312	Fabrication et pose de charpente traditionnelle et structure en bois (Technicité confirmée) Mention RGE	28/09/2023
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	28/09/2023
3121	Tuiles plates (Technicité courante) Mention RGE	28/09/2023
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	28/09/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.